

# LE PERSONNEL FIXE N'EST PAS A LA NOCE CHEZ ADREXO

## LES ENCADRÉ-ES

En ce début d'année, la tradition Adrexo se perpétue, il n'y a eu aucune concertation avec les ROC sur leurs objectifs 2018, objectifs qui ne sont, d'ailleurs, toujours pas connus à ce jour.

A l'instar des objectifs, nos avenants, ne nous ont toujours pas été remis. Par conséquent, notre rémunération, tant sur ses montants que sur sa structure, reste pour nous inconnue alors que l'année a déjà commencé depuis plus d'un mois.

Un avenant que votre hiérarchie vous conseillera de signer et ce, même si vous constatez qu'il vous est défavorable. La signature n'est aucunement obligatoire : vous garderez ainsi la structure de la rémunération du dernier avenant signé, seuls les objectifs s'imposent à vous d'autorité.

Etant donné l'absence de communication, avant le début de la période concernée, les objectifs sont tous réputés atteints au maximum, quelque soit le résultat réel.

En effet, la cour de cassation et le conseil d'état l'ont, à de multiples reprises, jugé.



Ceci est valable pour les primes nouveaux clients, CA, ROC, Time et Marges (suivant la date de votre dernier avenant signé) des mois de janvier et février qui devraient être payées sur les salaires de février et mars ainsi que pour la prime qualité du trimestre comprenant les mois de janvier et février qui, logiquement, sera sur les salaires d'avril, mai et juin.

En cas de non paiement, vous pouvez aller en justice.

Contactez nous :  
[contactadrexo@sudptt.org](mailto:contactadrexo@sudptt.org)

Février 2018

# SUD

Fédération  
des activités postales et  
de télécommunications  
25/27 rue des envierges 75020 Paris  
tel 0144621200 — fax 0144621234  
[sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr) — [www.sudptt.org](http://www.sudptt.org)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

### LISTE DES DS SUD

<b>Patrick PRODHOMME</b> BREST 06.67.22.11.24	<b>Yann PLAZEN</b> MONTAUBAN 07.87.02.40.03
<b>Marie-Noëlle BECHE</b> RENNES 07.50.28.23.29	<b>Christian CASENAVE</b> MONTAUBAN 06.75.42.37.95
<b>Abdelouaib MANSOURI</b> MASSY 06.10.67.19.88	<b>Jacques MALAUSSENA</b> CANNES 06.30.56.75.39
<b>Charles TREMBLAY</b> MAUREPAS 06.82.99.51.92	<b>Véronique MALAUSSENA</b> NICE 06.67.06.08.54
<b>Nathalie DESSEIN</b> BONNEUIL 07.69.31.09.94	<b>Danielle BOGGIO</b> NICE 06.11.19.14.84
<b>Arsène SEPTIER</b> NANTES 06.63.32.37.94	<b>Bernard SZEJMAN</b> NANCY 06.74.20.55.59
<b>Armelle ROUXEL</b> NANTES Treillère 06.26.34.59.66	<b>Eliane REICHL</b> MONTARGIS 06.35.32.94.04
<b>Sébastien BERNARD</b> SAINTES 07.83.86.33.08	<b>Louis DUCHAUD</b> CHALON/S 06.70.40.55.33
<b>Mina DELAMARCHE</b> PERIGUEUX 06.62.22.53.19	<b>Fabienne TEREZANI</b> COURNON 06.67.59.22.15
<b>Serge PRYSMICKI</b> PERIGUEUX 06.64.84.98.70	

### LISTE DES RS ET ELUS CHSCT SUD

**NORD :**  
Jacques DUMONT (RS) BETHUNE 06.65.08.18.94  
Dominique BOULLIOU ALENCON 06.81.99.02.87

**IDF/BOURGOGNE :**  
Odette LESTIDEAU BLOIS 06.08.63.97.17  
Jean-Marie SAMBAT CHARTRES 06.26.91.43.34  
Daniel Machado (RS) MASSY 06.81.97.99.73

**SUD :**  
Nathalie ROMANO RODEZ 06.38.37.99.54  
Gérard PRADAL (RS) COURNON 06.44.00.18.70

# PERSONNEL PERMANENT TRAVAILLEZ TOUJOURS PLUS AVEC TOUJOURS MOINS



dimentionnés.

Nouvelle gestion des déchets, etc, etc...

A cela s'ajoute des conditions de travail déplorable avec des relais indigents : pas de toilette, pas de chauffage, matériel informatique réduit au minimum, quand toutefois il existe !

Votre mission en 2018, si vous l'acceptez :

Réduction des coûts de moitié

Augmentation exponentielle du nombre de vos tâches

Le tout pour le même salaire et des conditions de travail en constante dégradation.

Pour de très nombreux Périmètres Opérationnels la cible en personnel annoncée au Comité d'Entreprise et aux Délégué Syndicaux lors de la réorganisation «drive» n'a jamais été atteinte. Pire encore les directions successives n'ont jamais, ne serait ce que tenté de s'y conformer, avec comme argument massue «les résultats économiques du PO (donc la prime ROC) plus simples à atteindre», en clair, «bosse pour deux tu auras peut être un dixième de salaire en plus».

Le calcul est bon pour eux, pas pour nous.

Resultat, une charge de travail qui, déjà à ce moment là, était trop élevée (sujet à plusieurs reprises évoqué pendant l'ancienne mandature au Comité d'Entreprise) et ça ne va pas vraiment en diminuant vu le nombre de tâches supplémentaires qui nous ont été attribuées :

gestion de la performance (sous-entendu : réduisez les demandes de régularisations de salaire, débrouillez-vous pour que le temps «repère» soit celui majoritairement payé),

augmentation du volume des adressés et la gestion des réceptions, tri par secteur et retours qui en découle,

arrivée des colis impliquant une totale réorganisation du dépôt pour y accueillir cette nouvelle activité gourmande en place, alors que nos locaux sont bien souvent déjà sous



Le feuillet des personnels permanents d'Adrexo :

## Moins belle la vie !

Pour SUD l'ensemble de l'organisation de l'entreprise doit être remise à plat avec une réelle concertation des IRP.